LETTRE D'ACTUALITÉ

Ordre National des Infirmiers
Conseil Régional de l'Ordre des Infirmiers d'Auvergne - Rhône-Alpes

MEILLEURS VOEUX

LE CROIARA VOUS SOUHAITE SES MEILLEURS VOEUX

L'année écoulée a, une fois de plus, mis en lumière votre engagement, votre capacité d'adaptation, et surtout, votre humanité face à des défis parfois importants. Vous avez été, et vous restez, au cœur de la prise en charge, présents dans les moments de joie comme dans les instants les plus difficiles de la vie des patients.
Nous savons que notre profession n'est pas qu'un métier.
Cette vocation, vous l'incarnez chaque jour, avec professionnalisme.

Toute l'équipe du CROIARA vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente année 2025.

Ordre National des Infirmiers
Conseil Régional de l'Ordre des Infirmiers d'Auvergne - Rhône-Alpes

NOUVEAUX LOCAUX DE LA REGION

LE 28/01/2025, LE CROIARA DÉMÉNAGE ET INTÈGRE DE NOUVEAUX LOCAUX.

Immeuble l'Initial, 3ème étage
5, Rue Simone Veil
69200 Vénissieux

Accueil Téléphonique:
Du lundi au mercredi, de 14h à 16h30
Du jeudi au vendredi, de 9h30 à 12h
01 71 93 84 50

Accès:
Métro ligne D station "Parilly" à 700m
Tramway T4 arrêt "Joliot Curie" à 400m permettant de relier la gare TGV Lyon Part-Dieu en 15 min.
Bus lignes C25, 26, 39, 79 et 296
Bus lignes 35 et 79

Accès direct au boulevard périphérique Laurent Bonnevay par la RN383 (sortie 13 - "Porte de Parilly")
Les parkings IKEA et LEROY MERLIN, situés de part et d'autre de nos locaux, proposent 3h de stationnement gratuit.

Horaires d'accueil :
Du Lundi au Vendredi
9h30 - 12h30
14h - 16h

Nous vous informons que les services de l'ordre seront légèrement impactés par la logistique découlant du déménagement les 24 et 27 Janvier 2025. Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

Ordre National des Infirmiers
Conseil Régional de l'Ordre des Infirmiers d'Auvergne - Rhône-Alpes

ACCÈS AUX SOINS BUCCO-DENTAIRES

JOURNÉE SUR L'ACCÈS AUX SOINS BUCCO-DENTAIRES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE.

Sous l'égide du conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes, le CROIARA était présent à la journée de prise en charge en soins bucco-dentaires des patients présentant des troubles du spectre autistique (TSA). Divers experts, dont un algologue et des intervenants du CHS du Vinatier, ont expliqué les particularités de la gestion de la douleur chez ces patients.

Des techniques anticipant les consultations dentaires, telles que des questionnaires et des visites préparatoires, ont été évoquées pour réduire l'anxiété liée aux soins.

Des solutions pratiques comme l'utilisation de casques 3D ou d'objets sensoriels ont aussi été abordées. Il a été souligné que les patients TSA ont souvent des difficultés d'intégration sensorielle, nécessitant des soins adaptés. Les enjeux de l'accès aux soins, notamment en anesthésie générale pour des traitements lourds, ont été discutés, tout comme l'importance des thérapies non médicamenteuses. La journée a mis en évidence l'adaptabilité nécessaire des soignants face aux spécificités des patients TSA.

Ordre National Infirmiers
Conseil Régional de l'Ordre des Infirmiers d'Auvergne - Rhône-Alpes

CROIARA EDITION 2EME SEMESTRE 2024

COMITÉ DÉPARTEMENTAL ISÉROIS CHARTE ROMAIN JACOB

LA CHARTE ROMAIN JACOB, SIGNÉE PAR LE CNOI EN MAI 2023, EST UN DOCUMENT ÉTHIQUE QUI VISE À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP.

Rédigée en 2014 par des acteurs du soin et de l'accompagnement, elle reçoit le soutien de nombreux organismes de tutelle et associations œuvrant sur ce champ.

Dans notre région, le CIDOI 01-38, signataire depuis le 11 septembre de la même année participe au comité de pilotage – COPIL- animé par la CPAM 38. Le dernier a eu lieu le 5 décembre 2024 avec présentation du bilan Handifaction en Auvergne-Rhône-Alpes.

Des outils pour les professionnels de santé sont disponibles sur AMELI et HANDIFACTION, ainsi qu'un annuaire de l'accessibilité.
Le CIDOI déplore l'absence d'actions sur le champ du handicap psychique, mais également sur la sensibilisation et le référencement des professionnels de santé dans ce domaine.

Prochain COPIL 38 : avril 2025.

Ordre National Infirmiers
Conseil Régional de l'Ordre des Infirmiers d'Auvergne - Rhône-Alpes

VACCINATION VRS : VIRUS RESPIRATOIRE SYNCYTIAL

LE VRS EST UNE INFECTION VIRALE FRÉQUENTE QUI AFFECTE LES VOIES RESPIRATOIRES. BIEN QU'IL SOIT SOUVENT ASSOCIÉ AUX ENFANTS (BRONCHIOLITE), IL PEUT ÉGALEMENT INFECTER LES ADULTES.

La vaccination contre les infections à VRS pour protéger les nouveau-nés et les nourrissons de moins de 6 mois, la vaccination contre le VRS avec le vaccin Abrysvo, est recommandée chez la femme enceinte entre la 32ème et la 36ème semaine d'aménorrhée (SA), en amont de la période épidémique et jusqu'à la fin de cette période.

La vaccination contre le VRS avec le vaccin Abrysvo ou le vaccin Arexvy est recommandée chez toutes les personnes âgées de 75 ans et plus, et chez les personnes âgées de 65 ans et plus présentant une pathologie respiratoire chronique ou cardiaque susceptibles de décompensation lors d'une infection à VRS. *

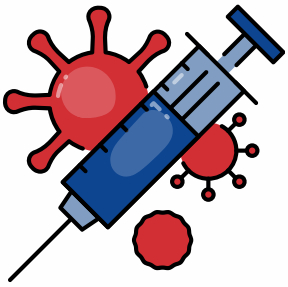

*Issu du calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2024. Dernière version : décembre 2024

L'article R4311-5-1 autorise les infirmiers et infirmières à administrer ce vaccin sans prescription médicale préalable de l'acte d'injection et sans obligation de formation spécifique. (Les recommandations HAS préconisent toutefois de se former sur le sujet même si vous n'êtes pas prescripteur).

Ce même article autorise également les IDE à prescrire ce vaccin (dans les recommandations citées ci dessus), après avoir effectué une formation obligatoire de 10h30 minimum.

Ordre National Infirmiers
Conseil Régional de l'Ordre des Infirmiers d'Auvergne - Rhône-Alpes

Calendrier de recommandations vaccinales

CROIARA EDITION 2EME SEMESTRE 2024

LE SAVIEZ-VOUS ?

SECRET PROFESSIONNEL : UN DEVOIR ESSENTIEL POUR LES INFIRMIERS

RÉSUMÉ D'UNE JURISPRUDENCE DE LA CHAMBRE DISCIPLINAIRE NATIONALE

La Chambre disciplinaire nationale de l'Ordre des infirmiers a récemment sanctionné une infirmière cadre pour violation du secret professionnel. Durant la crise sanitaire, Mme G a accédé, via sa carte de professionnel de santé au statut vaccinal d'une collègue sans son consentement et a partagé ces informations avec des tiers.

Cette affaire rappelle que, selon le Code de la santé publique, le secret professionnel couvre toutes les informations obtenues par un infirmier dans l'exercice de ses fonctions. Ces informations ne peuvent être partagées avec d'autres professionnels que si la prise en charge du patient l'exige. En outre, le secret ne peut être levé que dans des cas strictement prévus par la loi, comme la protection des mineurs en danger ou certaines déclarations obligatoires.

Mme G. a reçu un avertissement et une injonction de formation sur le secret professionnel, soulignant l'importance de respecter ces règles fondamentales pour maintenir la confiance entre professionnels de santé et patients.

Article complet

Vous pouvez également nous suivre sur Instagram, Facebook et LinkedIn

Ordre National Infirmiers
Conseil Régional de l'Ordre des Infirmiers d'Auvergne - Rhône-Alpes

CROIARA EDITION 2EME SEMESTRE 2024

AGENDA DU CROIARA

RETROUVEZ CI DESSOUS LES DATES DES COMMISSIONS ET LES REUNIONS DES ELUS DU CONSEIL REGIONAL AUVERGNES RHONES ALPES

Voici les prochaines dates à retenir pour le premier semestre 2025 :

- **Inauguration nouveaux locaux :** à définir
- **Election complémentaire de la chambre disciplinaire :** Jeudi 22 mai
- **Prochaine plénière :** Mercredi 22 janvier
- **Rencontre député / sénateur**
- **Vœux du conseil régional Auvergne Rhône Alpes :** le 23 janvier au Zénith à Clermont Ferrand et le 30 janvier à Confluence à Lyon.
- **Vœux du conseil régional de l'ordre des experts comptables ARA :** le 30 janvier à lyon aux hall de Paul Bocuse.

Replay Webinaire certificat de décès

Ordre National Infirmiers
Conseil Régional de l'Ordre des Infirmiers d'Auvergne - Rhône-Alpes